UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

DÉPARTEMENT D'ÉTUDES LITTÉRAIRES

SIGLE : LIT 8830-10 SESSION : HIVER 2016

TITRE : MÉTHOLOGIE ET PROJETS / CRÉATION

PROF : DENISE BRASSARD
Bureau : J-4590, # 6968
brassard.denise@uqam.ca

OBJECTIFS

Initier les étudiantes, étudiants aux exigences des études de deuxième cycle en études littéraires. Les aider à déterminer des lectures susceptibles de favoriser la réflexion sur la création littéraire. Contribuer à circonscrire un sujet de mémoire en création et à trouver un directeur, une directrice. Par des lectures théoriques en lien avec le projet d'écriture, amorcer un travail qui engagera la constitution d'un appareil réflexif. Éventuellement, déterminer les principales composantes du dépôt de projet de mémoire en création auprès du Comité de programme.

CONTENU

Le séminaire comprend quatre volets :

1. Une rencontre consacrée à l'information pratique et méthodologique sur les exigences du mémoire en création : règlements du deuxième cycle, faisabilité et intérêt théorique des projets, valeur et proportion du dossier d'accompagnement, etc.

2. Des rencontres tutorales consacrées aux enjeux du projet d'écriture et à des discussions sur des lectures déterminées à l'avance avec la professeure ou, dans les cas les plus avancés, à l'amorce de l'élaboration du projet de mémoire, de l'œuvre et de l'appareil réflexif devant lui correspondre.

3. Vers le milieu de la session, de courts exposés visant à présenter au groupe une ébauche du projet de création (volet création du mémoire). Chaque présentation d'une quinzaine de minutes sera suivie d'une discussion sur le projet. L'objectif de cette présentation est de préciser, dans la mesure de l'avancement du projet : 1) de quelle nature sera le volet création (genre, sujet – autrement dit : de quoi s'agit-il ?) ; 2) quels en sont les enjeux (les questions qui le sous-tendent, qu'elles soient de nature philosophique, sociologique, politique, etc. – autrement dit : de quoi ça parle ?) ; 3) par quels aspects formels le projet actualisera-t-il ces enjeux (procédés narratifs, rythme, tonalité, etc. – autrement dit : comment ça en parle ?).

5. En fin de session, des exposés plus longs au cours desquelles les étudiants présenteront au groupe leur projet d'essai. L'objectif de cet exposé est de présenter un état de la recherche et d'approfondir les questions liées aux enjeux du projet. Si des changements significatifs ont eu lieu depuis le premier exposé, la présentation pourra commencer par un bref retour sur le volet création. Cette activité d'échange impliquera un exposé de vingt à trente minutes de chaque étudiant, suivi d'un temps de discussion.

TRAVAUX et MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Dépôt de quelques pages (3-10) d'écriture à partager avec les participants du séminaire et auxquelles on pourra faire référence lors du premier exposé (facultatif, mais fortement recommandé).

2. Participation active aux rencontres de groupe (présence au séminaire et participation aux discussions) et aux rencontres tutorales (préparation, assiduité dans la recherche et la réflexion), y compris le dépôt d'une ébauche de bibliographie (générale) à la deuxième rencontre. Pondération suggérée : 10%

3. Présentation en séminaire, au milieu de la session, de l'état du projet de création (10-15 minutes). Discussion collective sur chaque projet. Pondération suggérée : 15%

4. Présentation en séminaire d'un exposé (20-30 minutes), à la fin de la session, sur le projet de réflexion d'accompagnement. Pondération suggérée : 25%

5. Remise en fin de session, d'un travail écrit d'une quinzaine de pages sur le projet de mémoire ou sur une réflexion préalable au projet ; suivi de la bibliographie générale. Pondération suggérée : 40%

6. Remise en fin de session d'une bibliographie sélective commentée en lien avec les enjeux du projet d'écriture et/ou le projet de dossier d'accompagnement (bibliographie de 10 ouvrages et articles à déterminer avec la professeure ; une demi-page sur chaque ouvrage : total de 5 pages). Pondération suggérée : 10%

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Capacité d'élaborer un projet de création littéraire, d'en saisir et d'en formuler les enjeux critiques ou théoriques ; d'exposer les états successifs de sa recherche, de porter un regard critique sur sa propre démarche et de discuter des projets soumis par les autres étudiants.
- Participation active aux rencontres tutorales (préparation, assiduité dans le travail d'élaboration du projet, constance dans la recherche) et contribution aux séances de discussions collectives.
- Originalité de l'approche ; esprit d'analyse, de synthèse ; précision et cohérence de la pensée.
- Qualité et précision de l'expression écrite aussi bien qu'orale. Capacité d'appliquer le protocole de présentation des mémoires en vigueur aux études supérieures.

CONSIGNES DE PRÉSENTATION DES TRAVAUX

Tous les travaux devront être rédigés en caractères Times, 12 points ou équivalent, avec marges standard. Le travail final, d'environ 15 pages, devra être à double interligne. La bibliographie commentée, de 5 pages maximum, sera présentée à interligne et demi.

BIBLIOGRPAHIE

- Patricia Black, Guide de présentation des mémoires et des thèses, Université du Québec à Montréal, Service des bibliothèques, 2013, accès en ligne : http://www.guidemt.uqam.ca
- Guide de présentation des mémoires et des thèses. Document disponible en format pdf sur le site du DEL : http://www.litterature.uqam.ca/pages/liste_ressource.asp
- Groupe INTERLIGNE, *L'atelier de l'écrivain 1*, Montréal, Figura. Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, coll. « Figura », no 11, 2004, 196 p.
- Groupe INTERLIGNE, *L'atelier de l'écrivain 2*, Montréal, Figura. Centre de recherche sur le texte et l'imaginaire, coll. « Figura », no 25, 2010, 214 p.
- Bibliographie sélective élaborée en tutorat sur la base de projets individuels.